



la CGT,
votre meilleur atout !



COMPTE RENDU DU CHSCT DU 6/12/16

ORGANISATION DE LA MEDECINE :

Pour une énième fois le service de médecine subit une réorganisation (depuis 2-3 ans ce service est réorganisé tous les 6 mois) Dur dur !!! Plusieurs essais d'organisation ont été tentés sans réussite

Aujourd'hui on nous présente une expérimentation qui va nécessiter des ajustements durant les mois à venir surtout pendant les travaux prévus courant mars

L'organisation ne semble pas harmonieuse entre travail IDE et AS malgré certains avantages.

La Direction affirme que cette organisation permet une meilleure prise en charge globale, une communication plus adaptée entre IDE-AS (comme si avant elle y était pas..), transmissions plus ciblées, organigramme AS mieux utilisé mais elle précise quand même qu'il faut améliorer la présence médicale, travail du binôme IDE-AS et l'organisation de nuit est à venir courant janvier : Que va-t-il se passer ?

Le travail AS du matin est lourd dans ce service et cette organisation ne permet pas de faire face à ce problème. 2 lits d'hospitalisation de jour servent souvent à des hospitalisations complètes donc au lieu de 35 patients le personnel prend en charge 37 patients.

La Direction propose ce projet au vote alors que ce n'est qu'une expérimentation !!

Vote : CGT contre FO contre

Un nouveau point sera fait le 24/01/2017

Concernant le stockage du matériel en médecine (chariots..) :

Le personnel passe son temps à galoper après son matériel notamment en allant le chercher en ambu donc perte de temps. La Direction précise que les futurs travaux réduiront les difficultés mais encore faut-il savoir quand ils vont commencer ?

La période hivernale ne permet pas de faire ces travaux et la demande sans réponse de la mairie et de la préfecture ne permet pas d'avoir de date précise à ce jour : courant mars certainement : La période estivale risque d'être compliquée !!!

L'organisation de nuit pendant les travaux va être modifiée (comment ? étude en cours et sera vu avec l'équipe courant janvier). La DRH a fait la demande d'1 IDE de nuit en plus mais pas encore acceptée.

Affaire à suivre....

COMMUNICATION ENTRE SERVICE TECHNIQUE ET LES SERVICES :

Il est impossible pour les services techniques de programmer les travaux demandés donc difficile de savoir quand ils seront réalisés

L'outil de demande des travaux permet d'émettre la demande et voir si le problème est résolu

CENTRE PINEL :

SOL AMIANTES : La protection des sols est la plus économique et rationnelle en terme de soins

SERVICE EEG :

Quel avenir pour ce service ? L'IDE déjà en retraite effectue les EEG mais pour combien de temps ?

La Direction ne semble pas être au courant mais Le Directeur se pose la question d'une réorganisation de ce service et surtout de son utilité !!!

Le Directeur précise qu'il ne peut pas garantir tous les postes de l'hôpital

Super on est ravie de l'entendre !!! Dossier à surveiller de près....

SSR :

Balnéothérapie : A ce jour toujours pas d'ouverture car beaucoup de malfaçons : Sol refait car trop glissant, température d'eau inadaptée, chariot mobile sur batterie qui fonctionne mais dès que celle-ci est déchargée plus rien : eh oui ! Où doit-on le brancher ? câble électrique non présent : très gênant
Mais la Direction a pris les choses en main, il reste juste le nettoyage (1 devis est en cours) donc ouverture prévue courant janvier après la formation des kinés bien sur.

Secteur sécurisé 2° étage : Les portes ne fonctionnaient pas correctement donc le chef de clinique à décider de ne plus prendre de patients déambulant jusqu'à nouvel ordre

Prévision d'une porte à fermeture permanente mais c'est en cours d'analyse donc pas de date d'intervention

A suivre...

SERVICE URGENCES :

Nouveau box IAO très exigue mais les locaux ne pouvaient rien permettre d'autre

Le cahier des charges n'est pas remplie par cette organisation des locaux : ex : lors de l'admission d'1 patient celui-ci ne peut pas être allongée dans cette pièce et va donc nécessiter de prendre d'autres locaux

Domage pour un accueil en bon et du forme

RECLASSEMENTS ET POSTES AMENAGES :

Le compte rendu complet a été donné aux organisations syndicales.

Travail sur les postes aménagés avec étude courant mars.

URGENCES UPC :

Logement de fonction du médecin urgentiste près du stade à Castres non adapté de part son emplacement et par son état. La DRH fait son possible pour trouver un logement plus adéquat et qui permet au médecin d'être plus rapidement aux urgences.

HORIZON ADO :

Un incident a mis en évidence l'insécurité dans laquelle travaille le personnel dans cette unité.

2 IDE pour 5 adolescents mais dès qu'une urgence médicale arrive, les IDE sont seuls à régler les problèmes. Les astreintes médicales ne sont pas respectées.

Il a suffit que cet incident arrive pour qu'1 protocole en cas d'urgence soit étudié

Domage d'en arriver là quand même

CMP LA CHARTREUSE :

Quelle équipe médicale sera présente à partir du 2.01.2017 ?

La Direction propose de poser la question au chef de pôle qui doit trouver la solution

Elle précise que le recrutement des pédopsychiatres est compliqué et que le service peut continuer avec un seul médecin.

Cela fait un mois qu'un médecin Pédo psychiatre postule sans être reçu par la Direction. Inadmissible !!!

CéGéTez vous et mêlez-vous de votre hosto !

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : www.cgt-chlavour.fr